

# Communiqué de presse

- Collectivités -

## **Le Département de Seine-Maritime résiste avec un « budget anti-crise »**

La France est entrée dans une crise économique et sociale lourde et douloureuse. Le département de Seine-Maritime n'y échappe pas et est touché de plein fouet par un taux de chômage en augmentation de 4.3% sur l'année 2008 et de 3.3% sur le seul mois d'octobre 2008. Les inscriptions à l'ANPE ont augmenté de 14.5% et les fins des missions intérim de 7.2%.

Dans ce contexte difficile d'autant plus détérioré du fait des dettes de l'Etat suite aux transferts de compétences, aux ponctions dues à la réforme de la taxe professionnelle et à la stagnation voire à la baisse des dotations, **le Département de Seine-Maritime a adopté un budget offensif, volontariste et responsable.**

En effet, depuis 4 ans, la majorité départementale a mis en place des politiques concrètes et utiles pour améliorer la vie quotidienne des Seinomarins en se donnant les moyens financiers de les réaliser : +232% pour les personnes en situation de handicap, +150 % pour l'aménagement du territoire, +80% pour les collèges, +41% pour l'habitat, etc.

**Le budget 2009 sera donc un « budget anti-crise » et offensif pour poursuivre le travail engagé sur nos 4 priorités (Emploi, Logement, Egalité des droits et Aménagement du territoire), pour amplifier nos efforts et atteindre trois objectifs :**

- **SOUTENIR** l'activité économique avec un fort niveau d'investissement de 411M€ pour 2009 auquel s'ajoutent 460M€ de nouvelles autorisations de programmes pour soutenir nos entreprises et nos emplois, soit un total de **2 milliards d'investissement dédiés à notre territoire pour les années à venir.**
- **PROTEGER** les Seinomarins
- **DYNAMISER** notre territoire

Juste avant d'adopter le budget, les élus de la majorité départementale ont voté un amendement pour **demande au gouvernement l'octroi d'une subvention d'investissement exceptionnelle de 148.3M€** correspondant au supplément de ressources que la collectivité a du mobilier pour le financement des compétences nouvellement transférées ou créées depuis 2004. Le groupe UMP n'a pas souhaité prendre part au vote.

Contact Presse :  
Attachée de presse  
Camille Rotunno  
Port : 06 74 35 26 07  
Tel : 02 35 03 55 68  
[camille.rotunno@cq76.fr](mailto:camille.rotunno@cq76.fr)

Directeur de la  
Communication  
Pierre Bouho  
Port : 06 80 58 59 68  
[pierre.bouho@cq76.fr](mailto:pierre.bouho@cq76.fr)